

PATINE PROTECTION INCOLORE

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*



*information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (faibles émissions).

Utilisation

Traitement définitif de protection contre les taches de vin, graisse, café et autres...
Donne un effet patiné définitif.

Consommation

> 1 L = 10 m² en 2 couches.

Mode d'emploi

> nettoyer le dallage ou le carrelage, bien rincer et laisser sécher

> appliquer une 1^{ère} couche de patine de protection au rouleau ou au pulvérisateur à vitres

ATTENTION à ne pas laisser d'excès ou de flaque de produit dans les joints ou reliefs du dallage.

> lorsque la surface est sèche (40 à 60 mn) repasser une 2^{ème} couche en croisant afin de ne pas laisser de manque.

> pour un aspect plus brillant, passer une 3^{ème} couche 24h après la 2^{ème}.

IMPORTANT : le produit durcit définitivement au bout de 48h : ne pas effectuer d'essai de tache avant ce délai.

> entretien du dallage ou carrelage : à l'eau ou avec un produit à PH neutre.

Préparation des supports

Appliquer uniquement sur sol propre et sec
ne pas appliquer sur un sol chaud.

Traitement de surface Utilisation intérieure

Précautions d'emploi

R10 : Inflammable

R20/21 : Nocif par inhalation et par ingestion.

R48/20 : Nocif, risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R65 : Nocif, peut provoquer une atteinte des poumons an cas d'ingestion.

R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.

S3/9 : Conserver dans un endroit frais bien ventilé.

S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source

d'étincelles, ne pas fumer.

S23 : Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

S27/28 : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.

S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.



Xn : nocif

Date limite d'utilisation : voir dessous

 **PIERRA**
société du Groupe Bureau

Z.I. VIALE-BAS - 47210 VILLERÉAL
TÉL. : 05 53 36 02 52 - FAX : 05 53 36 00 63

www.pierra.com

emb 13005A / N° de lot : voir dessous

Assistance technique

 **N° Azur 0 810 00 21 44**

http://www.pierra.com

assistance@pierra.com